



COLLECT' INFOS n°11

Mairie de VIONS

Tél / Fax : 04 79 54 29 05

Email : mairie.vions@orange.fr

site Internet : www.vions-savoie.fr

Retrouvez l'actualité de la Commune sur la page facebook 
« mairie de Vions »

Sommaire :

- Page 1 : Mot du Maire et infos générales
- Page 2 : l'équipe municipale/le personnel municipal: du changement en 2021! La boîte à idées & le coin à livres
- Page 3 : Réalisations 2021 & en route pour 2022
- Page 4 : Conseil intercommunal jeunes, paniers de Noël, recensement de la population

Dates prêt du Broyeur :

Du 3 février au 16 février

Du 14 avril au 27 avril

Horaires du secrétariat de Mairie

- Le lundi de 10h30 à 12h15
- Le mardi de 13h30 à 17h30
- Le jeudi de 14h00 à 18h30
- Le dernier samedi & le premier mercredi de chaque mois de 8h à 12h.

Permanence du maire :

Le jeudi de 16h00 à 18h00

Le mot du maire :

Pour la deuxième année consécutive, nous ne pouvons pas nous retrouver à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux pour les raisons sanitaires en vigueur. Je le regrette bien sincèrement.

Le rassemblement de la population de Vions est important pour nous tous. Ce moment permettait de faire le bilan de l'année écoulée, des perspectives à venir, d'être à l'écoute de vos attentes et d'échanger sur les sujets du moment.

Faute de pouvoir se réunir, toute l'équipe municipale par ce petit bulletin formule tout d'abord tous nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte ce que vous souhaitez et méritez. Vous trouverez dans ce collect'infos N° 11 un résumé de nos actions 2021 et les perspectives 2022. Nous restons à votre disposition.

Bien à vous et Bonne Année.

Jean Pierre



Le maire entouré de ses conseillers municipaux pour le premier conseil municipal de l'année afin de délibérer sur les demandes de subvention pour les projets 2022.



L'équipe municipale/le personnel municipal : **Du changement en 2021!**

L'année 2021 a été marquée par plusieurs éléments importants qui ont impacté l'organisation de la mairie et la vie municipale.

Après dix années au secrétariat de mairie, Brigitte Virieux a fait valoir ses droits à la retraite. Nous avons souhaité la remercier chaleureusement pour le travail accompli au service de notre commune, et nous avons convié pour son départ les anciens maires et adjoints avec lesquels elle avait travaillé.

Dès que nous avons eu connaissance de son départ, nous avons lancé une procédure de recrutement d'un ou d'une nouvelle secrétaire en lien avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie. Ce ne fut pas chose facile car plusieurs candidatures de qualité ont été reçues.

Plusieurs membres du conseil ont assisté le maire et les adjoints dans la lourde tâche de ce recrutement.

Valérie Brunet, habitante de Vions, a semblé répondre pleinement à notre attente.

Après un « tuilage » d'un peu plus d'un mois avec Brigitte Virieux, Madame Brunet a donc pris ses fonctions en totale autonomie le 1^{er} avril 2021.

L'occasion pour nous d'élargir un peu les horaires d'ouverture de la mairie en proposant une ouverture jusqu'à 18h30 le jeudi et une ouverture un mercredi et un samedi par mois, afin de répondre aux attentes du plus grand nombre.

Au terme de près d'un an en notre compagnie, il n'est plus temps de souhaiter la bienvenue à Valérie qui a déjà totalement pris ses marques mais de la remercier pour son implication au service de la commune.

Parallèlement, le poste d'agent technique a été consolidé par la titularisation de Guillaume Carpentier qui avait rejoint notre commune début 2020 et dont nous avons pu également apprécier l'implication dans la commune.

Enfin, le poste d'agent d'entretien a connu une stabilité appréciable avec Fatma Mechaal qui est particulièrement sollicitée depuis deux ans pour l'entretien des locaux scolaires notamment avec des contraintes sanitaires désormais ancrées. Là aussi, l'adaptabilité, le professionnalisme et l'implication de Madame Mechaal sont autant de qualités appréciables pour l'accueil des usagers de la mairie, de la bibliothèque et pour les enfants de l'école.

2021 a également été marquée par une réorganisation au sein de l'équipe municipale. Ennuyé par des problèmes de santé récurrents, Jean-Pierre Maule qui assumait la fonction d'adjoint au maire chargé des travaux et de la voirie a été contraint de prendre du recul en démissionnant de son poste et du conseil municipal au mois d'août. Lors du conseil municipal du 25 août 2021, Aurélia Trunfio qui avait accepté la proposition du maire de reprendre le flambeau a été élue à l'unanimité par le conseil et a repris les attributions de Jean-Pierre Maule. Depuis la rentrée Aurélia Trunfio a donc pleinement assumé cette tâche complexe et chargée !

L'ensemble de l'équipe municipale reste à votre écoute et sera amenée en 2022 à poursuivre sa réorganisation pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice.

Boîte à idées & le coin à livres :

La boîte à idées a été déplacée pour trouver sa place dans un endroit plus passant, à côté de la nouvelle étagère à livres, idée justement proposée par une habitante. Toutes les propositions sont examinées et feront l'objet d'une action ou d'une réponse. Merci à tous de votre participation.



RETOUR SUR LES REALISATIONS 2021



L'année 2021 a été la première année complète de ce mandat a permis à la nouvelle équipe de prendre ses marques.

Pour mettre en œuvre notre programme de rénovation / entretien des voies communales sur lequel nous prévoyons chaque année des crédits spécifiques, nous avons choisi la Montée de la Commanderie jusqu'à la « fourche » du sommet. Des morceaux de route commençaient à s'affaisser dangereusement, et le procédé d'enrobé à froid retenu, moins coûteux qu'un enrobé classique, devrait permettre de prolonger la durée de vie de la route.

Nous avons annoncé le déplacement du Monument aux Morts, projet qui a pu surprendre ou inquiéter certains habitants. L'organisation des cérémonies en empiétant sur la route départementale n'était pas satisfaisante en matière de sécurité et d'autre part nous avons souvent constaté que le monument, pourtant installé dans un espace où la commune dispose d'une large emprise foncière, était peu mis en valeur. Accompagnés financièrement par l'État et la région, et techniquement par le CAUE, nous avons pu réaliser un petit projet dans un esprit de place avec le petit muret qui permettra à ceux qui le souhaitent de se recueillir ou de venir observer notre monument.

L'aménagement de la parcelle pédagogique à l'Etang Bleu s'inscrivait dans le projet d'ensemble de réaménagement de la Guinguette et de ses abords. La municipalité tenait à mener à bien ce projet qui sera utile aux promeneurs mais aussi aux enfants. Nous avons saisi l'opportunité de le faire prendre en charge à 100 % par Grand Lac et le Syndicat du Haut Rhône que nous remercions au passage pour cet engagement tenu.

La gestion quotidienne de nos espaces et de nos équipements est souvent coûteuse financièrement et chronophage. Cette année, nous avons notamment choisi de mettre à profit la formation de notre agent technique pour curer les fossés de la commune et permettre un meilleur écoulement de l'eau. Enfin, les habitants du bourg auront constaté et déploré la longue panne de l'éclairage public ; le compteur commandant l'éclairage dans le secteur, située au Monument aux Morts était complètement hors service devenu dangereux. Nous avons donc opté pour un équipement neuf avec horloge permettant l'éclairage nocturne comme ailleurs dans la commune.

EN ROUTE POUR 2022!

L'année sera marquée par plusieurs chantiers qui doivent participer à l'amélioration du cadre de vie et au vivre ensemble dans notre village auxquels la municipalité est attachée. Les projets ne manquent pas :

- * Sécurité routière / traversée du village : comme annoncé en réunion publique, l'objectif est de mener à bien des aménagements pour faire ralentir des véhicules et concilier les différents usages de la route et de ses abords.
- * Cimetière : nous avons recruté un maître d'œuvre avec l'aide du CAUE de la Savoie pour nous accompagner et aboutir à des travaux de réaménagement de l'espace.
- * Enfouissement des réseaux sur le restant de la Rue de la Muraille (côté mairie et salle des fêtes) : il s'agit de terminer ce qui a déjà été réalisé, avec en parallèle un engagement de Grand Lac à profiter de ces travaux pour remplacer la conduite d'eau potable.
- * Achèvement de la mise aux normes de la salle des fêtes : nous devons programmer l'isolation du garage pour répondre à une exigence des pompiers.
- * Rafraichissement la salle de classe : outre les volets roulants à installer dans un délai rapide, nous devrions mettre à profit la période d'été pour rafraîchir la salle de classe.
- * Entretien de notre église : nous avons contacté un maître verrier pour faire un audit de l'ensemble des vitraux, et nous avons contacté des artisans pour mettre en sécurité l'accès au clocher.

Nous souhaitons également faire réaliser une étude concernant les chutes de blocs Route de l'Etang bleu, réfléchir à une mise aux normes du WC public du bourg, et poursuivre nos travaux d'entretien de la voirie, sans oublier la gestion quotidienne de notre cadre de vie ...

Chacun des grands chantiers prévu fait l'objet d'une recherche de financements possibles, et nous avons dès ce début d'année déposé plusieurs demandes de subvention.

Conseil intercommunal jeunes :

Depuis l'élection des conseillers syndicaux du Syndicat intercommunal de Chautagne, les élus et les techniciens ont planché sur la mise en place d'un conseil intercommunal jeunes.

Michèle Lambert, Vice-Présidence du Syndicat chargée de la jeunesse et conseillère de Vions a piloté ce projet. Le choix fait par le syndicat s'est porté sur la tranche d'âge 12 – 16 ans, avec le souhait que chacune des six communes du syndicat (Chindrieux, Ruffieux, Serrières, Saint Pierre de Curtille, Conjux et Vions) soit représentée par au moins un jeune.

A Vions nous avons choisi d'envoyer un courrier individuel à chaque jeune de cette tranche d'âge pour que ceux qui le souhaitent puissent participer à cette aventure. Cela a reçu un écho plutôt favorable puisque 5 jeunes de la commune (sur 11 jeunes au total) ont rejoint la structure et participé en novembre à une première réunion à l'espace Jeunes de Serrières en Chautagne.

Il s'agit pour nos jeunes de participer à la vie citoyenne, de s'approprier les sujets qui peuvent intéresser l'ensemble du territoire de Chautagne (situé à cheval sur le périmètre de recrutement de 3 collèges différents) et de proposer aux élus des projets qui leur tiennent à cœur.

Les jeunes sont désignés pour deux ans et leurs propositions seront examinées au sein du conseil syndical afin, dans la mesure du possible, de les mettre en œuvre et de répondre ainsi aux attentes d'une tranche d'âge pas toujours écoutée et qui représente l'avenir de nos villages.

Félicitations à nos jeunes et bienvenue dans la vie citoyenne !



Paniers de Noël

Toutes les conditions semblaient réunies en octobre pour organiser à nouveau un goûter réunissant nos villageois de plus de 70 ans avec les petites animations permettant de mettre un peu de gaieté dans ce moment de partage convivial.

C'était encore une fois sans compter sur la dégradation des conditions sanitaires.

Nous avons donc décidé de reconduire l'opération de distribution de petites douceurs d'origine locale, fournie par notre nouvelle épicière ambulante, Cec'y Bon et la Cave de Chautagne. L'équipe municipale a fait le tour des personnes concernées avec le grand plaisir de pouvoir rencontrer et échanger avec les uns et les autres. Nous espérons que cette petite attention aura fait plaisir et nous avons profité de l'occasion pour rendre une visite toute particulière à nos deux doyens, Léon ROGET et Yvette HUGUENOT, toujours en forme et de bonne humeur.



Recensement de la population

Notre commune était concernée par le recensement en 2021, mais les conditions sanitaires en ont décidé autrement et imposé un report d'un an:

A partir du 20 janvier, vous serez contacté(e)s par notre agent recenseur, Madame Barbara CSULLOG, habitante de la commune qui a accepté de remplir cette mission.

Il est rappelé que le recensement est un acte citoyen qui a des conséquences sur les ressources financières de la commune. Les données sont strictement confidentielles, transmises à l'INSEE et ne sont utilisées ni par la Commune, ni par les services fiscaux, par exemple.

Pour celles et ceux qui ne souhaiteraient pas remplir un formulaire pour des raisons de confidentialité ou de simplicité, n'hésitez pas à utiliser la réponse en ligne !

Merci à tous de réserver un accueil favorable à chaleureux à Madame CSULLOG !

